



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

12/12/2024

AFFICHEE LE :

12/12/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS : 25

VOTANTS : 27

DATE D’AFFICHAGE DES DÉLIBÉRATIONS

19 décembre 2024

L’an deux mil vingt quatre, le 18 décembre , à 19h00

Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.

PRÉSENTS : Hélène BURGAT, Josiane MALLET, Bertrand HAVARD, Axelle MORINEAU, Mickaël MARIE, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Emmanuelle LEPETIT, Dominique MASSA, André VROMET, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Laurence FILOCHE-GARNIER, Gilles SEBIRE, Denis LE THOREL, Laetitia POT-TIER-DESHAYES, Guillaume LEDEBT, Kévin LEBRET, Joël JEANNE, Véronique VAS-TEL, Nicolas BOHERE, Sylvain GIRODON, Corine RAYMONDE, Christian LOUIS

ABSENTS : Annick LECHANGEUR, Chantal HENRY

PROCURATIONS : Claude REMUSON À Serge RICCI, Fabienne KACZMAREK À Hélène BURGAT,

Monsieur Kévin LEBRET a été désigné(e) comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

PROLONGATION DE LA CONVENTION D’OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR L’ASSOCIATION REFAITES VOS JEUX

DELIBERATION N° **DELIB-2024-126**

RAPPORTEE PAR : Monsieur Bertrand HAVARD

Par délibération n°2023/142 du 13 décembre 2023, la Ville de Mondeville a mis à disposition des locaux, bureau et lieux de stockage dans l'ancienne mairie, relevant du domaine public de la commune, au profit de l'association « Refaites vos jeux ». Cette mise à disposition a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2024 par délibération n°2024/061 du 19 juin 2024.

Inscrite dans le champ de l'Economie Sociale et Solidaire, cette structure récolte des jeux de société incomplets et des pièces pour en reconstituer et les proposer à bas prix à des structures de l'enfance ou de l'insertion. Elle anime également des temps de médiation autour du jeu, pour des écoles, structures de jeunesse ou d'insertion.

Depuis son arrivée à Mondeville, l'association « Refaites vos jeux » s'est ainsi inscrite dans différents événements de la ville dont en premier lieu le festival « Jouons ! ». Ses membres travaillent désormais avec Mondeville Animation, les écoles, les centres de loisirs, etc. Ils ont aussi participé à la fête de la nature et collaborent avec l'association Bande de Sauvages. La notoriété de l'association grandit par son dynamisme et l'originalité de son action au croisement du social, de l'écologie et de l'éducation.

La mise à disposition des locaux dans l'ancienne mairie a permis de poursuivre la structuration de leur association. Il est ainsi proposé de prolonger la convention jusqu'au 30 juin 2025 afin qu'ils puissent accueillir une personne en service civique.

Ainsi,

Vu la délibération n°2023/142 du 13 décembre 2023 portant mise à disposition du domaine public communal – Convention avec l'association « Refaites vos jeux »,

Vu la délibération n°2024/061 du 19 juin 2024 portant prolongation de mise à disposition du domaine public communal,

Vu le projet de convention joint au présent rapport,

Après consultation de la commission Emploi, Solidarités, Économie Sociale et Solidaire et Logement du 4 décembre 2024,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **D'AUTORISER** la prolongation de la convention d'occupation du domaine public de la ville (bureau et stockage dans l'ancien Hôtel de ville) au profit de l'association « Refaites vos jeux » jusqu'au 30 juin 2025,
- **D'APPROUVER** le projet de convention d'occupation temporaire joint en annexe de la présente délibération,
- **D'AUTORISER** Madame la maire ou son représentant à signer cette convention ainsi que tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
VOTE	27	0	0	0

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT

Le secrétaire de séance,
Kévin LEBRET